

4e pilier : au boulot, les retraités!

Autor(en): **Probst, Jean-Robert / Prélaz, Catherine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **36 (2006)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-826192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

4^e pilier

AU BOULOT, LES RETRAITÉS!

On appelle cela pudiquement le 4^e pilier. En fait, il s'agit de retraités qui exercent une activité lucrative. Certains le font pour rester actifs ou pour meubler leur ennui. D'autres, de plus en plus nombreux, travaillent par nécessité, leur rente ne suffisant pas à nouer les deux bouts. Portraits de quelques travailleurs de l'âge d'or.

Dans une édition du *Matin Dimanche* de novembre dernier, le titre s'étalait sur trois colonnes: «Les retraités sont-ils condamnés à faire la manche?» Suivait un article qui reprenait les derniers constats en matière de taux de reconversion du 2^e pilier, complété par le lancinant leitmotiv de la longévité qui atteindra des chiffres records, si on en croit les spécialistes de statistiques et les docteurs en futurologie gérontocratique.

Oui, c'est vrai, nous vivrons plus longtemps que nos grands-parents, qui ne disposaient pas de toute l'armada médicamenteuse, ni des avancées médicales qui nous coûtent si cher en primes d'assurance maladie. Oui, c'est vrai, nous avons – en principe – une hygiène de vie qui devrait nous permettre d'atteindre allègrement 80 ans. Oui, c'est vrai, nous devrions bénéficier d'une vingtaine d'années de bonheur avant de rejoindre le royaume des anges.

Mais toutes ces belles promesses cachent un problème dont on ne parle qu'à mots couverts. Cela s'appelle la paupérisation des retraités. Et il ne sera pas possible de dissimuler longtemps encore ce nouveau fléau. Partout, dans les journaux, à la télévision, on nous présente ces nouveaux retraités, heureux et bronzés, toujours entre deux avions, qui passent des pistes de ski aux plages de sable blanc grâce aux

rentes mirifiques qui leur sont versées mois après mois.

Sans doute y en a-t-il, de ces heureux rentiers, qui ont accumulé une petite fortune durant les belles années de prospérité. Vous connaissez certainement un voisin, ancien fonctionnaire cantonal ou fédéral, ancien patron ou cadre dans une banque, qui dispose d'un bon petit matelas de billets en guise de 2^e pilier. Mais les retraités du pays pourront faire deux fois le calcul de leur rente, à l'endroit et à l'envers: à l'avenir, ils atteindront rarement l'objectif constitutionnel qui devrait leur assurer 60 à 70% de leur dernier salaire.

SITUATIONS PRÉCAIRES

Pourquoi n'évoque-t-on jamais le cas de ces seniors – ils sont beaucoup plus nombreux qu'on veut nous le faire croire – qui n'ont pas eu la possibilité de cotiser au 2^e pilier, pourtant obligatoire depuis 1895? Ces retraités aujourd'hui paupérisés sont tout simplement victimes des lois ou peut-être d'une certaine imprévoyance. Nous rappellerons que depuis 2003, seuls les employés (et surtout les employées) dont le salaire annuel dépasse 24 720 francs sont assujettis aux cotisations du 2^e pilier. Au-dessous de cette somme, à peine suffisante



pour vivre, le fait d'échapper aux cotisations est perçu comme une économie.

Combien de femmes sont-elles aujourd'hui en situation précaire du fait qu'elles n'ont jamais cotisé, ou si peu? Combien de petits artisans indépendants, non soumis à ces cotisations, ont gagné pendant des années à peine de quoi nouer les deux bouts?

Il n'est pas étonnant dès lors de voir aujourd'hui des retraités effectuer des petits boulots – ou de gros travaux – pour tenter d'échapper à une forme de misère encore trop présente dans notre société. Certains d'entre eux, soucieux d'échapper pour quelques années encore à l'indigence, reprennent une activité. Pour eux, les plages de sable blanc demeureront un grand rêve à jamais inaccessible. D'ailleurs ils n'en demandent pas tant. Une petite vie décente leur suffirait.

On ne vous apprend rien en vous précisant qu'il est le doyen des comédiens romands encore en activité. Pourtant, même s'il dit adorer son travail, il avoue en avoir besoin pour vivre. «On ne parlait pas de caisse de retraite, à mon époque. On cotisait juste à l'AVS. Si bien qu'aujourd'hui, si je ne pouvais pas travailler, je devrais sonner à la porte de l'OCPA (prestations complémentaires). Finalement, je suis très heureux de pouvoir travailler pour vivre décemment.»

La *Revue* représente environ six mois d'activité. Le reste du temps, Jo-Johnny trouve encore l'énergie nécessaire pour jouer dans d'autres spectacles. L'an passé, il a repris le rôle de Michel Roux dans *Faut-il tuer le Clown?* au Théâtre de l'Espérance. Cent pages de texte à apprendre par cœur et deux heures de présence en scène. Cette année, il prépare un nouveau tour de chant pour le printemps. Sa devise tient en quelques mots: «Il faut toujours aller de l'avant!» Ce Jo-Johnny, tout de même, quelle santé!

Jo-JOHNNY, 86 ANS

«Il faut toujours aller de l'avant!»

«Quelle santé, ce Jo-Johnny!» Tel est cette année le leitmotiv de la *Revue* du Casino-Théâtre de Genève. Il faut dire que l'intéressé ne compte plus ses participations à l'événement culturel genevois de la fin de l'année (il a débuté dans la revue de 1942). Toujours aussi alerte, il est fidèle au poste, chaque soir, pour camper plusieurs personnages, dont l'incontournable Monsieur Niolu.

«J'avais commencé un apprentissage de mécanicien-électricien aux ateliers Sécheron, pour faire plaisir à mes parents qui voyaient d'un mauvais œil mon penchant

pour le théâtre.» Son métier, Jo-Johnny l'a rapidement abandonné, au fur et à mesure que les contrats tombaient dans sa boîte aux lettres. Car, parallèlement à son apprentissage, le futur comédien fréquentait les cours du Conservatoire. Ce qui lui valut une entrée à la Comédie, où il commença sa carrière d'acteur dans un répertoire classique. «La meilleure formation dont je pouvais rêver.» Quand on lui parle de retraite, Jo-Johnny éclate de rire. «Je ne connais pas ce mot. Pour moi, jouer la comédie, c'est plus qu'un métier, c'est une passion. Tant que la santé me le permet, je continue.»



Jo-Johnny, vedette de la *Revue*.

CHARLES-ALEXANDRE BERTHOUD, 68 ANS

«J'ai perdu beaucoup d'argent!»

Ce jour-là, à la station-service de la Maladière, à Lausanne, la bise soufflait rageusement, transperçant les vêtements, rougissant le nez et les oreilles. Stoïque, Charles-Alexandre Berthoud accueillait les automobilistes avec le sourire, empoignait le pistolet à essence et faisait le plein en évoquant le prix du carburant. «Oh, moi, je ne ressens pas trop les augmentations, déclarait le propriétaire d'une grosse cylindrée. J'en mets toujours pour 50 francs...» Le pompiste raccrocha son pistolet une fois la somme atteinte et remercia l'automobiliste qui lui glissa une petite pièce en guise de pourboire.

«J'avais une entreprise de plâtrerie-peinture pendant trente ans. Mais j'ai perdu beaucoup d'argent au début des années 90. Et puis, des ennuis de santé sont intervenus, si bien que j'ai décidé de tout arrêter, il y a un an. Mais comme artisan indé-

pendant, je touche une toute petite rente AVS et un minuscule 2^e pilier. C'est insuffisant pour vivre décemment, alors j'ai trouvé ce travail à mi-temps.»

Son service terminé, nous nous retrouvons à l'intérieur de la station-service, devant un café brûlant. «Ouf, ça fait du bien, après quatre heures passées dans les courants d'air...» Charles-Alexandre Berthoud évoque encore son accident de plongée, en mer Rouge, survenu au début 2004. «J'ai fait une mauvaise chute sur un bateau, je me suis abîmé une épaule et des côtes. Ma compagnie d'assurance accident refuse de me verser une allocation pour perte de gain, sous prétexte que je suis retraité. En plus, j'ai été très mal accueilli par mon médecin, qui a eu le culot de me soupçonner de simulation. Non, vraiment, lorsqu'on est retraité, on n'est plus vraiment considéré...»



Pompiste quatre heures par jour.

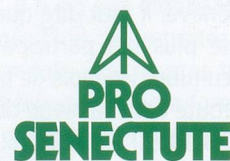
J.-R. P.

PUBLICITÉ

Jacques Neiryck,

écrivain, professeur honoraire EPFL,
ancien conseiller national

« La vieillesse est le dernier apprentissage,
qui résume une vie pour l'ouvrir sur l'éternité. »



Vieillir, un art de vivre

Pro Senectute, secrétariat romand,
Simplon 23, 1800 Vevey 1,
tél. 021 925 70 10, fax 021 923 50 30,
internet: www.pro-senectute.ch

JACQUES-ANDRÉ DUBOIS, 63 ANS

«Il faut payer les études de mon fils»

Âgé de cinq enfants, Jacques-André Dubois est né aux Frêtes, un petit village situé entre Le Locle et Les Brenets, dans les Montagnes neuchâteloises. «Mon père avait une petite exploitation agricole, qui nous permettait tout juste de vivre. Il a fallu que je travaille très vite, pour payer les études de mes petits frères. C'était comme ça à cette époque. Après avoir fait mon année en Suisse allemande, comme le voulait la tradition, j'ai eu trente-six métiers, trente-six misères.»

Au cours de sa vie active, Jacques-André Dubois a travaillé dans l'administration fédérale à Berne, plus précisément à la remonte, où il participait au dressage des chevaux. Il fut également horloger, homme à tout faire et metteur en pages des petites annonces à *L'Impartial*, le quotidien de La Chaux-de-Fonds. «Jusqu'en 2003, j'étais responsable de la conciergerie des collègues de Marin. Et puis, il y a deux ans, des problèmes de dos m'ont obligé à prendre une retraite anticipée.»

Comme il n'avait pas versé suffisamment de cotisations, tant à l'AVS qu'au 2^e pilier, Jacques-André Dubois doit aujourd'hui travailler à mi-temps pour une grande entreprise de nettoyage. «Je fonctionne comme inspecteur, après des nettoyages de chantiers ou d'appartements. Je commence mon



René Charlet

A la retraite anticipée, Jacques-André Dubois se lève chaque matin à six heures.

travail chaque matin vers 6 heures et je termine à 10 heures. Cela correspond à un poste à mi-temps. D'un côté, ce travail me plaît bien, parce qu'il me permet de rester en contact avec le monde actif. Je me sens utile. Je ne pourrais pas rester scotché toute la journée devant la boîte à grimaces. Et puis, j'ai un fils de 21 ans, qui fait des études à l'École d'Art de La Chaux-de-Fonds et

ça coûte un peu d'argent. Mon activité à temps partiel me permet de lui payer ses études...»

Cet adepte du vélo et de la pétanque a commencé à travailler pour payer les études de ses frères cadets. A la retraite, il continue pour payer celles de son fils. Il arrive parfois que le destin prenne la forme d'un mouvement perpétuel.

ANNE-MARIE GAIRAUD, 66 ANS

«Debout durant 8 heures, c'est pénible!»

Dans le centre commercial yverdonnois où elle proposait une dégustation de produits charcutiers, seuls quelques badauds s'arrêtaient, de loin en loin, à son stand pourtant accueillant. «Heureusement, dit Anne-Marie Gairaud, je ne suis pas rémunérée au pourcentage, cette semaine. Sinon, je pourrais fermer boutique.» Élégante sexagénaire, cette habitante de

Renens a débuté sa carrière professionnelle en effectuant un apprentissage de commerce. Mais très rapidement, l'atmosphère des bureaux lui a déplu. «Cela ne correspondait pas à mon caractère. J'ai besoin de contact avec les gens.» Alors, après une incursion dans l'hôtellerie, elle a travaillé comme représentante. Durant plusieurs années, elle a tiré les sonnettes et tenu des



J.-R. P.

Anne-Marie, dégustatrice.



Pour ne plus se cacher en cas d'incontinence. En Suisse, près de 500 000 personnes souffrent d'incontinence urinaire. Spécialement mis au point pour aider ces personnes, les produits Secure conviennent déjà en cas d'incontinence légère. Grâce à son plus grand pouvoir absorbant et à une structure qui réduit la formation des odeurs, la serviette de protection Secure light vous accompagne discrètement et en toute sécurité



Essayez donc Secure. Veuillez m'envoyer des échantillons gratuits dans un emballage discret pour: incontinence légère.

- Aujourd'hui, j'utilise aucune protection des serviettes hygiéniques
 des protège-slips un produit contre l'incontinence urinaire
 Oui, j'aimerais recevoir des informations sur l'incontinence urinaire à l'avenir

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ NPA/lieu _____ GE 52

*Téléphone _____ *Date de naissance _____

Retourner le talon à: *facultatif

Mailinghaus FCM, Industrie Nord 9, 5634 Merenschwand, www.migros.ch
 Données utilisées à des fins statistiques. Vos données seront traitées exclusivement par la FCM et Mailinghaus FCM et ne seront pas transmises à des tiers.

durant une journée active. Vous trouverez la gamme complète Secure pour femmes et pour hommes à votre Migros. Secure: la sécurité pour une meilleure qualité de vie.

MIGROS
ÉVIDEMMENT

stands dans les foires pour vendre des produits électroménagers. «Malheureusement, nous étions un groupe de représentantes indépendantes insouciantes. Nous n'avons pas cotisé au 2^e pilier, nous n'avons pas non plus mis un peu d'argent de côté.»

Durant ses dernières années d'activité, Anne-Marie Gairaud a encore travaillé comme réceptionniste dans une grande compagnie d'assurances. Mais les cotisations versées n'ont pas suffi à créer la petite pelote nécessaire pour passer une retraite aisée.

«Comme je connaissais le travail de représentante, je me suis inscrite auprès de sociétés qui recrutent des démonstratrices, lors de ma mise à la retraite.» Au fil des semaines, elle présente des produits aussi variés que des gâteaux, des moules à pâtisserie, du champagne ou des boissons revitalisantes. «Je dois avouer que cette activité, qui représente environ 30% de mon temps de travail, me permet de vivre décemment. D'autre part, j'ai l'impression d'exister. Je ne pourrais pas vivre sans rien faire... ou alors seulement si je gagnais le gros lot.» Pourtant, inévitablement, le poids des ans commence à se faire sentir. «Je connais des collègues qui travaillent encore à passé 70 ans et qui ne veulent pas laisser leur place. Mais il faut une bonne constitution, parce que c'est pénible de rester debout pendant huit heures tous les jours.»

IMPÔTS ET COTISATIONS

Les gains des personnes à l'AVS exerçant une activité lucrative sont naturellement taxés par le fisc. Ils viennent s'ajouter aux rentes (AVS et 2^e pilier) pour le calcul final des impôts.

En revanche, l'obligation de verser des cotisations AVS cesse dès la fin du mois d'entrée à la retraite (*lire article p. 36*). Les bénéficiaires d'une rente AVS qui continuent à exercer une activité sont libérés de la cotisation de chômage.

Concernant le 2^e pilier, les retraités peuvent se poser la question de retirer le capital ou de percevoir une rente mensuelle qui représente le 7,2% du capital accumulé. Il faut savoir que ce taux va diminuer dans les années à venir. Et prendre en compte que le fisc prélève au passage environ 10% du capital retiré. Enfin, certaines caisses de prévoyance exigent un préavis de trois ans pour libérer le capital.



Donald Stampfli

EDGAR JEAN-MAIRET, 76 ANS

«Je suis heureux dans mon garage»

Au cœur du populaire quartier genevois des Eaux-Vives, un voisin passe devant son garage, s'arrête le temps d'admirer l'une de ces anciennes automobiles – Ferrari, Maserati ou autre trésor – qu'Edgar Jean-Mairet affectionne, et lance au maître des lieux: «Salut le vieux!» Et «le vieux» éclate de rire, bien conscient qu'à son âge, il est rare qu'on soit à son travail tous les matins.

A la table de bistrot où il se réchauffe le temps d'un ristretto, le voilà qui s'étonne du monde fréquentant l'établissement en plein après-midi: «Il y a donc tant de gens qui ne travaillent pas?» Dans une demi-heure, il aura à nouveau les mains dans la mécanique, mais il ne s'en plaint pas. «Je me sens bien dans mon garage. Si je ne l'avais plus, je pense qu'il me manquerait.» Derrière ces quelques mots, Edgar Jean-Mairet reconnaît qu'il travaille aussi par nécessité. «Mais j'ai bien vécu, vraiment. A 55 ans, j'ai tout plaqué, j'ai vendu mon garage, j'ai voyagé et pris du bon temps.» Quand il repense aux tournants qui ont marqué sa vie, notamment le départ de sa première femme, avec laquelle il éleva quatre enfants, Edgar Jean-Mairet parle de destinée. «C'était dur à vivre, alors j'ai changé de vie.»

Il travaillait en indépendant depuis une quinzaine d'années quand il a tout lâché,

menant alors une vie de cigale. «On me dit trop gentil, un peu naïf. Je me suis fait avoir plus d'une fois, y compris en affaires. J'ai eu de l'argent, et j'ai tout perdu.» Dix ans plus tard, à l'âge où l'on prend en général sa retraite, lui au contraire se remettra à travailler, «ici et là, chez les copains, avant que ces derniers ne me prêtent de quoi racheter mon ancien garage. Si l'on m'avait dit, lorsque j'ai mis la clé sous le paillason, que j'y reviendrais un jour, je ne l'aurais jamais cru.»

Pour être en forme à son travail, Edgar Jean-Mairet entretient sa condition physique. Saint-Cergue et La Faucille à vélo ne lui font pas peur. «Je m'octroie une pause dans la journée, pour manger, pour un café, mais le soir je suis tout de même fatigué. Heureusement, je suis en bonne santé.» A l'entendre, il n'est pas prêt de quitter une dernière fois son garage. «Je possède encore une voiture d'une certaine valeur. Pour mieux m'en sortir, je pourrais la vendre. Mais je crois que sans mon garage, sans mon boulot, je m'ennuierais.»

Dossier réalisé par Jean-Robert Probst, avec la collaboration de Catherine Prélaz